



RAPPORT DE GESTION

**POUR L'EXERCICE
ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE
TERMINÉS EN 2016**

Le 15 septembre 2016

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (l'« exercice 2016 »), en comparaison avec les états financiers de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2015 (l'« exercice 2015 »).

Les états financiers consolidés audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour l'exercice 2016 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 15 septembre 2016. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 15 septembre 2016, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2016

- Les produits ont augmenté pour s'établir à 107,5 M\$ pour l'exercice 2016, en hausse de 36,2 % par rapport à 79,0 M\$ pour l'exercice 2015
- Marge brute de 9,5 % par rapport à 4,1 % pour l'exercice 2015
- Marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements) de 18,1 %, en hausse par rapport à 15,2 % pour l'exercice 2015
- Un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif a été comptabilisé au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016 en lien avec l'acquisition de Captagua Ingenieria S.A. (« Captagua »), basée au Chili
- BAIIA de 11,1 M\$, en hausse par rapport à 1,8 M\$ pour l'exercice 2015
- Le BAIIA ajusté, excluant le goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration, a augmenté pour s'établir à 6,9 M\$ par rapport à 1,8 M\$ pour l'exercice 2015
- La perte nette a diminué à 0,2 M\$ par rapport à une perte nette de 7,4 M\$ pour l'exercice 2015
- Perte nette ajustée, excluant le goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration, s'est établie à approximativement 4,7 M\$ par rapport à une perte nette de 7,4 M\$ pour l'exercice 2015
- Le nombre de mètres forés pour l'exercice 2016 a augmenté pour se chiffrer à 1 152 102, en hausse de 29,0 % par rapport aux 892 875 mètres forés pour l'exercice 2015

Au cours de l'exercice 2016, le nombre de mètres forés d'Orbit Garant a augmenté à 1,2 million de mètres, une augmentation de 29,0 % par rapport à l'exercice 2015, ce qui marque le premier exercice depuis 2012 pour lequel Orbit Garant a dépassé un million de mètres forés. La Société a maintenant atteint son huitième trimestre consécutif de croissance annuelle des revenus provenant du forage au Canada et son sixième trimestre consécutif de croissance annuelle des produits de forage à l'international. La Société est encouragée par cet essor des activités, après trois années exigeantes dans lesquelles plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage, et où les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux. Ces facteurs ont donné lieu à une offre excédentaire de services de forage sur le marché et à des pressions sur les prix par les clients. La hausse récente des produits provenant d'activités de forage au Canada d'Orbit Garant reflète la croissance de la demande des clients et des mètres forés, même si les pressions sur les prix persistent au Canada. La croissance récente des produits à l'international de la Société découle de sa stratégie de pénétration du marché international. La Société continue de contrôler rigoureusement ses coûts, d'ajuster son volume de main-d'œuvre et de gérer ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster aux conditions du marché.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 900 employés et un parc de 226 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et à des agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. La Société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. Au cours de l'exercice 2015, Orbit Garant a établi de nouvelles filiales actives au Chili et au Ghana. Au cours de l'exercice 2016 (mai 2016), la Société a établi une nouvelle filiale active au Pérou et, après la fin d'exercice, en août 2016, la Société a établi une nouvelle filiale active au Guyana. Ce développement fait partie de la stratégie de la Société de poursuivre davantage d'occasions d'affaires à l'international.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016, la Société a étendu ses activités commerciales au Chili en procédant à l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Captagua Ingenieria S.A. (« Captagua »), une société basée à Santiago, au Chili, qui se spécialise dans les services de forage en surface pour l'industrie de

l'exploration et de l'exploitation minière.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour l'exercice 2016 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 50 % des produits totaux de la Société, comparativement à 40 % pour l'exercice 2015;
- Environ 74 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 26 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 58 % et 40 % des produits de la Société. Les activités de fabrication d'Orbit Garant ont représenté la tranche restante de 2 % des produits;
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, par rapport à 80 % pour l'exercice 2015. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.

ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Le 30 décembre 2015, Orbit Garant a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Captagua, une société minière basée au Chili offrant des services de forage en surface (forage au diamant et à circulation inversée) et des services de forage de puits à l'industrie chilienne de l'exploration et de l'exploitation minière. Le prix d'achat des actions de 1,7 M\$ a été réglé par l'émission de 1 824 900 actions ordinaires d'Orbit Garant. La transaction inclut également la prise en charge de la dette totale de Captagua d'environ 5,5 M\$.

L'acquisition de Captagua vient renforcer la plate-forme établie par Orbit Garant à des fins de croissance future au Chili, un territoire minier important, et dans le reste de l'Amérique du Sud. Captagua possède une équipe de direction expérimentée, un personnel hautement qualifié et une solide réputation sur le marché chilien. Captagua exerce ses activités à titre de filiale en propriété exclusive d'Orbit Garant. Les résultats d'exploitation de Captagua pour le semestre terminé le 30 juin 2016 sont compris dans les résultats d'exploitation d'Orbit Garant. Le 16 août 2016, la dénomination sociale de Captagua a été modifiée pour Orbit Garant Chile S.A.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, du processus d'exploration minière, en passant par la mise en valeur et jusqu'à la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;

- Fabriquer des foreuses et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière de recherche et de développement (« R et D ») et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition récente de Captagua, basée à Santiago au Chili, par la Société;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui a commencé en 2001 et s'est traduite par un prix maximal de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse au début janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint le plus bas prix des cinq dernières années, soit environ 1 049 \$ US l'once en décembre 2015. Le prix de l'or a considérablement remonté en 2016. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'or s'établissait à environ 1 315 \$ US l'once, une augmentation de 25,4 % par rapport à son prix le plus bas des cinq dernières années, en décembre 2015.

Métaux de base

Les fluctuations des prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'aluminium, du plomb, du nickel et du zinc était plus élevé qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était à

environ 2,33 \$ US la livre il y a un an et s'échangeait à environ 2,15 \$ US la livre en date de ce rapport. Bien que le prix du cuivre soit actuellement plus faible qu'il y a 12 mois, il a augmenté de 9,7 % par rapport au prix plancher de 1,96 \$ US atteint en janvier 2016. Malgré les récentes remontées, les prix au comptant actuels pour chacun des autres principaux métaux de base sont dans la fourchette inférieure des prix des cinq dernières années.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Depuis le début de 2014, le prix du minerai de fer a considérablement chuté. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 60 \$ US la tonne, une baisse d'environ 55 % par rapport au prix moyen de 135 \$ US la tonne en 2013.

Intervenants du marché

Il y a eu plusieurs développements positifs dans le secteur minier en 2016, à la suite de trois années très éprouvantes. Un plus grand nombre de sociétés minières, y compris les petites sociétés d'exploration minière et les sociétés minières moyennes, ont été en mesure de lever des capitaux en 2016, ce qui leur a ainsi permis d'investir davantage de capitaux dans les programmes d'exploration et de mise en valeur. Selon le groupe TMX, pour le semestre terminé le 30 juin 2016, il y a eu 738 opérations de financement effectuées dans le secteur minier à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX, une augmentation par rapport à 553 opérations pour la période correspondante de 2015, ou 33 %. Toutefois, de nombreuses sociétés minières conservent des budgets prudents en matière de dépenses d'investissement. Il y a actuellement une offre excédentaire de services de forage minier dans le marché, puisque plusieurs sociétés minières ont retardé ou réduit leurs campagnes de forage au cours des trois dernières années, en raison de la mauvaise conjoncture économique. Puisque les prix des métaux se stabilisent et que les marchés de capitaux continuent de s'améliorer, la direction s'attend à une réduction de l'offre excédentaire de services de forage.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

EXERCICES TERMINÉS LES 30 JUIN * (en millions de dollars)	Exercice 2016	Exercice 2015	Variation en 2016 par rapport à 2015
Produits *	107,5	79,0	28,5
Bénéfice brut *	10,2	3,2	7,0
Marge brute (%)	9,5	4,1	5,4
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	18,1	15,2	2,9
Goodwill négatif *	5,0	-	5,0
(Perte nette) résultat net *	(0,2)	(7,4)	7,2
(Perte nette) résultat net par action ordinaire			
- de base (\$)	(0,01)	(0,22)	0,21
- dilué(e) (\$)	(0,01)	(0,22)	0,21
BAIIA * ⁽²⁾	11,1	1,8	9,3
Mètres forés	1 152 102	892 875	259 227

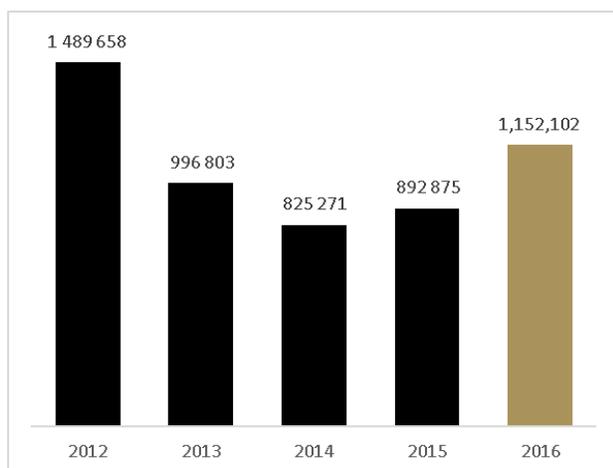
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

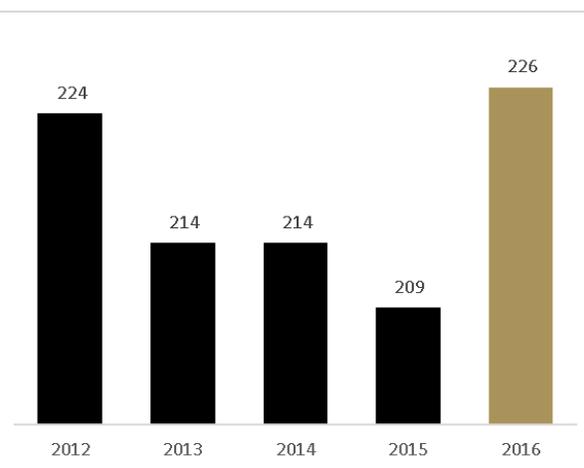
Au cours de l'exercice 2016, Orbit Garant a foré 1 152 102 mètres, une augmentation de 29,0 % par rapport aux 892 875 mètres forés au cours de l'exercice 2015. La hausse des mètres forés reflète l'augmentation de la demande des clients et l'apport de Captagua pour les six mois terminés le 30 juin 2016. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2016 se sont établis à 91,40 \$, en hausse de 6,3 % par rapport à 86,01 \$ pour l'exercice 2015. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est attribuable à l'augmentation des activités de forage à l'international, y compris une grande proportion des activités de forage spécialisé au Chili et au Kazakhstan.

Le parc d'appareils de forage de la Société comprenait 226 foreuses au 30 juin 2016, par rapport à 209 foreuses à la fin de l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016, 17 foreuses ont été ajoutées par l'intermédiaire de l'acquisition de Captagua et Soudure Royale a fabriqué quatre nouvelles foreuses informatisées, alors que trois foreuses traditionnelles ont été démantelées et une foreuse a été vendue. La Société possède actuellement 28 foreuses dotées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

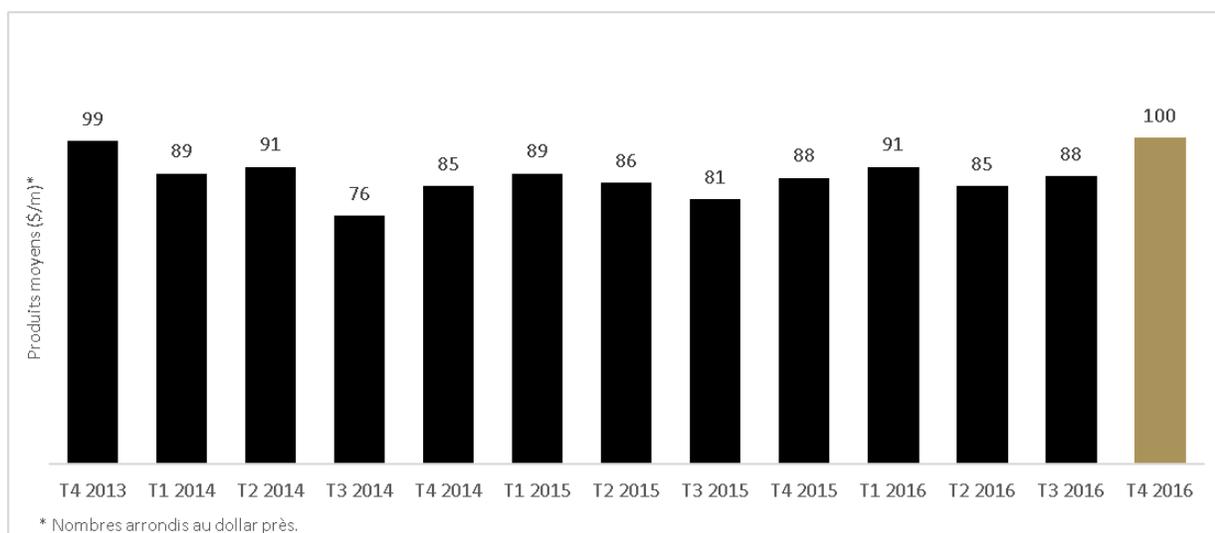
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour les exercices terminés les 30 juin *(en millions de dollars)	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada *	92,4	76,1	68,2
Forage à l'international *	15,1	2,9	3,3
Total *	107,5	79,0	71,5
Bénéfice brut *	10,2	3,2	3,8
Marge brute (%)	9,5	4,1	5,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	18,1	15,2	18,5
Goodwill négatif *	5,0	-	-
(Perte nette) résultat net *	(0,2)	(7,4)	(6,3)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	(0,01)	(0,22)	(0,19)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire dilué(e) (\$)	(0,01)	(0,22)	(0,19)
Total de l'actif *	105,2	97,4	103,0
Dette à long terme incluant la partie à court terme *	9,3	7,4	8,5
BAIIA * ⁽²⁾	11,1	1,8	3,4
BAIIA % ⁽²⁾	10,3	2,2	4,8
Total de mètres forés (millions)	1,2	0,9	0,8

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

COMPARAISON DES EXERCICES 2016 ET 2015

Produits tirés de contrats

Les produits de la Société se sont établis à 107,5 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 79,0 M\$ pour l'exercice 2015, ce qui représente une augmentation de 28,5 M\$, ou 36,2 %. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse des mètres forés au Canada et à l'international, y compris une augmentation des activités de forage spécialisé, habituellement à marge plus élevée.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont augmenté pour s'établir à 92,4 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 76,1 M\$ pour l'exercice 2015, une hausse de 16,3 M\$, ou 21,5 %, ce qui reflète l'augmentation de la demande.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international s'établissaient à 15,1 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 2,9 M\$ pour l'exercice 2015, une augmentation de 12,2 M\$. La croissance des produits à l'international est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé découlant de l'acquisition de Captagua au deuxième trimestre de l'exercice 2016 (« T2 2016 ») et aux projets de forage de la Société au Kazakhstan et au Ghana.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut pour l'exercice 2016 s'établissait à 10,2 M\$, par rapport à 3,2 M\$ pour l'exercice 2015. La marge brute pour l'exercice 2016 était de 9,5 %, par rapport à 4,1 % pour l'exercice 2015. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 9,3 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2016, par rapport à 8,8 M\$ pour l'exercice 2015. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'établissait à 18,1 % pour l'exercice 2016, par rapport à 15,2 % pour l'exercice 2015. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et à l'augmentation à l'international des activités de forage spécialisé, habituellement à marge plus élevée que les activités de forage traditionnel.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 14,3 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 12,0 M\$ pour l'exercice 2015. Les frais généraux et administratifs ont représenté 13,3 % des produits de l'exercice 2016, par rapport à 15,2 % pour l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016, des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$ ont été engagés relativement à l'acquisition de Captagua. Au cours de l'exercice 2015, la Société a comptabilisé un gain non récurrent de 0,2 M\$ associé au renversement d'une partie de la contrepartie conditionnelle relative à l'acquisition par la Société de Lantech Drilling Services Inc. en décembre 2011.

Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements de 1,5 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2016, par rapport à 1,6 M\$ pour l'exercice 2015. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements et les coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de Captagua ont totalisé 12,0 M\$ (11,2 % des produits) pour l'exercice 2016, comparativement aux frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements et le renversement d'une partie de la contrepartie conditionnelle, de 10,5 M\$ (13,4 % des produits) pour l'exercice 2015.

La Société continue de gérer avec discipline ses dépenses en tenant compte des conditions du marché.

Résultats d'exploitation

La perte d'exploitation pour l'exercice 2016 s'est établie à 0,2 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 5,9 M\$ pour l'exercice 2015. La variation positive est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international ainsi qu'à une augmentation à l'international des activités de forage spécialisé à marge plus élevée.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 4,5 M\$, soit une amélioration de 4,8 M\$ par rapport à une perte d'exploitation de 0,3 M\$ pour l'exercice 2015, principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 4,7 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 5,6 M\$ pour l'exercice 2015. Cette variation positive est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés et des activités de forage spécialisé, compensée en partie par des coûts additionnels liés au démarrage des nouveaux projets de forage à l'international et à des investissements dans les activités de développement des affaires.

Goodwill négatif

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, découlant d'un goodwill négatif associé à l'acquisition de Captagua en décembre 2015. Le goodwill négatif découle de l'excédent de la juste valeur des actifs acquis sur la somme des passifs pris en charge et la contrepartie payée.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,6 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à un gain de 0,1 M\$ pour l'exercice 2015. La variation négative est principalement liée aux taux de conversion actuels du dollar canadien par rapport au dollar américain.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation (le « BAIIA ») pour l'exercice 2016 se chiffrait à 11,1 M\$, par rapport à 1,8 M\$ pour l'exercice 2015, soit une hausse de 9,3 M\$. Le BAIIA représente 10,3 % des produits pour l'exercice 2016, par rapport à 2,2 % des produits pour l'exercice 2015.

En excluant le gain non récurrent de 5,0 M\$ associé au goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$, le BAIIA ajusté de l'exercice 2016 a augmenté à 6,9 M\$, une augmentation de 5,1 M\$ comparativement à un BAIIA de 1,8 M\$ pour l'exercice 2015.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2016 ont été de 0,7 M\$, par rapport à 0,6 M\$ pour l'exercice 2015.

Impôt sur le résultat recouvré

L'impôt sur le résultat recouvré s'est élevé à 0,2 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 1,9 M\$ pour l'exercice 2015.

Perte nette

La perte nette pour l'exercice 2016 a totalisé 0,2 M\$, ou 0,01 \$ par action, par rapport à 7,4 M\$, ou 0,22 \$ par action, pour l'exercice 2015. La perte nette de la Société pour l'exercice 2016 reflète un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$. En excluant ces éléments, la perte nette pour l'exercice 2016 aurait été approximativement de 4,7 M\$, ou 0,13 \$ par action, une variation positive de 2,7 M\$ par rapport à une perte nette de 7,4 M\$ pour l'exercice 2015. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et à la marge brute plus élevée, ce qui a été compensé en partie par des frais généraux et administratifs plus élevés puisque la Société a engagé des frais administratifs supplémentaires pour appuyer ses initiatives de développement des affaires, une perte de change et des dépenses liées à l'acquisition de Captagua.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2015 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2014

Les produits de l'exercice 2015 ont atteint 79,0 M\$, par rapport à 71,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 (l'« exercice 2014 »), soit une hausse de 7,5 M\$ ou 10,4 %.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2015 se chiffrait à 3,2 M\$, par rapport à 3,8 M\$ pour l'exercice 2014. La marge brute pour l'exercice 2015 a diminué pour se chiffrer à 4,1 %, par rapport à 5,2 % pour l'exercice 2014. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a diminué pour se chiffrer à 15,2 % pour l'exercice 2015, par rapport à 18,5 % pour l'exercice 2014. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à la baisse des produits moyens par mètre foré, à la baisse des mètres forés et à la diminution des activités de forage spécialisé.

La perte nette pour l'exercice 2015 a totalisé 7,4 M\$ (0,22 \$ par action), par rapport à 6,3 M\$ (0,19 \$ par action) pour l'exercice 2014.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)		Exercice 2016				Exercice 2015			
		30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats*		33,4	28,1	21,7	24,3	22,8	18,7	16,8	20,7
Bénéfice brut*		4,3	1,3	1,3	3,3	1,6	0,0	(0,4)	2,0
Marge brute (%)		12,8	4,7	5,7	13,7	7,1	0,2	(2,4)	9,5
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾		19,7	14,9	15,5	22,2	16,4	11,8	10,9	20,6
(Perte nette) résultat net *		4,4	(2,6)	(1,8)	(0,2)	(2,0)	(2,0)	(2,8)	(0,6)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	- de base	0,12	(0,07)	(0,05)	(0,01)	(0,06)	(0,06)	(0,08)	(0,02)
	- dilué(e)	0,12	(0,07)	(0,05)	(0,01)	(0,06)	(0,06)	(0,08)	(0,02)

⁽¹⁾ Refflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société sont tributaires de certains facteurs saisonniers. Dans les activités de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. En ce qui a trait aux activités canadiennes et internationales de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015

Produits tirés de contrats

Les produits pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 (« T4 2016 ») se sont établis à 33,4 M\$, une hausse de 10,6 M\$, ou 46,8 %, par rapport à 22,8 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 (« T4 2015 »). L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse du nombre de mètres forés au Canada et à l'international, y compris une augmentation des activités de forage spécialisé, habituellement à marge plus élevée.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont été de 27,1 M\$ au T4 2016, par rapport à 21,6 M\$ au T4 2015, une hausse de 5,5 M\$, ou 25,3 %. L'augmentation est principalement attribuable au nombre plus élevé de mètres forés.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont été de 6,3 M\$ au T4 2016, par rapport à 1,2 M\$ au T4 2015, ce qui représente une augmentation de 5,1 M\$. La croissance des produits à l'international est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé au Chili en raison de l'acquisition de Captagua et, dans une moindre mesure, aux produits provenant des nouveaux projets au Kazakhstan et au Ghana.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T4 2016 a augmenté pour se chiffrer à 4,3 M\$, par rapport à 1,6 M\$ au T4 2015. La marge brute pour le T4 2016 a augmenté pour atteindre 12,8 %, comparativement à 7,1 % pour le T4 2015. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 2,3 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2016, par rapport à 2,1 M\$ au T4 2015. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 19,7 % au T4 2016, par rapport à 16,4 % au T4 2015. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation des mètres forés au Canada et à l'international et à l'augmentation à l'international des activités de forage spécialisé à marge plus élevée.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 3,7 M\$ (ce qui représente 11,1 % des produits) au T4 2016, par rapport à 3,7 M\$ (ce qui représente 16,0 % des produits) au T4 2015.

Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements de 0,3 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T4 2016, par rapport à 0,4 M\$ au T4 2015. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$ liés à Captagua, se sont établis à 3,3 M\$ (ce qui représente 9,7 % des produits) au T4 2016. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements, totalisaient 3,2 M\$ (ce qui représente 14,2 % des produits) au T4 2015.

La Société continue de gérer avec discipline ses dépenses en tenant compte des conditions du marché.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour le T4 2016 s'est établi à 1,4 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,4 M\$ au T4 2015. Cette variation positive de 2,8 M\$ est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international ainsi qu'à une augmentation à l'international des activités de forage spécialisé à marge plus élevée.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 2,2 M\$, soit une amélioration de 1,7 M\$ par rapport à un bénéfice d'exploitation de 0,5 M\$ au T4 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 0,8 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,9 M\$ au T4 2015. L'amélioration est principalement attribuable à une augmentation des activités de forage spécialisé au Chili et au Kazakhstan.

Goodwill négatif

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du T4 2016, découlant d'un goodwill négatif associé à l'acquisition de Captagua en décembre 2015.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,3 M\$ au T4 2016, par rapport à une perte de 0,2 M\$ au T4 2015. La variation négative est principalement liée à la force du dollar canadien par rapport au dollar américain.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA s'est établi à 7,9 M\$ au T4 2016, par rapport à 0,3 M\$ au T4 2015.

Le BAIIA ajusté, en excluant le gain de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$, s'est établi à 3,0 M\$ au T4 2016, par rapport à 0,3 M\$ au T4 2015.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,3 M\$ au T4 2016, par rapport à 0,2 M\$ au T4 2015.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'impôt sur le résultat a été de 0,6 M\$ pour le T4 2016, par rapport à un impôt sur le résultat recouvré de 0,5 M\$ pour le T4 2015.

Résultat net (perte nette)

Le résultat net de la Société pour le T4 2016 s'est chiffré à 4,4 M\$, ou 0,12 \$ par action, par rapport à une perte nette de 2,0 M\$, ou 0,06 \$ par action au T4 2015. Le résultat net de la Société pour le T4 2016 comprend un gain non récurrent de 5,0 M\$ associé au goodwill négatif et des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$. En excluant ces éléments, la perte nette au T4 2016 aurait été approximativement de 0,5 M\$, ou 0,02 \$ par action, une variation positive de 1,5 M\$ par rapport à une perte nette de 2,0 M\$ au T4 2015. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et aux marges brutes plus élevées, ce qui a été compensé en partie par une perte de change et des dépenses liées à l'acquisition de Captagua.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

À l'exception des dollars américains et des pesos chiliens mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains et en pesos chiliens qui ont été en partie contrebalancés par les produits d'environ 2,4 M\$ générés en dollars américains et 6,8 M\$ en pesos chiliens, principalement liés aux activités de forage internationales. Au 30 juin 2016, la Société disposait d'une trésorerie de 1,5 M\$ US (0,2 M\$ au 30 juin 2015) et avait des débiteurs de 0,6 M\$ US (0,3 M\$ au 30 juin 2015). La Société disposait d'une trésorerie de 292 449 849 pesos chiliens (43 635 125 au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en pesos chiliens de 1 076 241 833 (244 153 954 au 30 juin 2015).

Au 30 juin 2016, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change en dollars américains et en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution annuelle d'environ 0,2 M\$ du résultat net et du résultat global (négligeable pour l'exercice 2015).

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, se sont chiffrés à 5,8 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 2,2 M\$ pour l'exercice 2015.

La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 4,7 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 1,7 M\$ pour l'exercice 2015. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation au cours de l'exercice 2016 est principalement attribuable à :

- 4,1 M\$ en raison de la diminution des débiteurs et des frais payés d'avance;
- 0,4 M\$ en raison de la diminution des stocks;
- et 0,2 M\$ en raison de l'augmentation des créditeurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 6,2 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 3,8 M\$ pour l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016, un montant de 6,6 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 0,6 M\$ à la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice 2015, un montant de 4,0 M\$ a été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles et de 0,1 M\$ affecté au paiement de placements à court terme, qui ont été compensés en partie par une entrée de trésorerie de 0,3 M\$ à la cession d'immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice 2016, un montant de 0,3 M\$ a été utilisé pour l'acquisition de Captagua.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2016, la Société a remboursé un montant net de 0,4 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable de 25,0 M\$. Au cours de l'exercice 2015, la Société a remboursé un montant net de 1,0 M\$. Au 30 juin 2016, la dette à long terme de la Société provenant de sa facilité de crédit renouvelable se chiffrait à 7,4 M\$, comme au 30 juin 2015. La dette de la Société a été engagée pour permettre l'acquisition d'immobilisations, notamment d'immobilisations corporelles, ainsi que l'acquisition de Captagua.

À la suite de l'acquisition de Captagua, la Société a pris en charge 2,2 M\$ en contrats de location-financement, dont 0,9 M\$ représente la tranche à court terme, échéant en août 2018.

La filiale chilienne de la Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom d'« accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente donnée, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2016, les créances clients à recevoir incluent 1 395 \$ relativement à des comptes affacturés (néant au 30 juin 2015).

Au 30 juin 2016, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 42,9 M\$, par rapport à 43,5 M\$ au 30 juin 2015. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement le financement des acquisitions de stocks et le financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit »). Le 19 décembre 2014, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garantie renouvelable de trois ans d'un montant de 25,0 M\$ (la « facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale (le « prêteur »).

La facilité de crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 19 décembre 2017. Au 30 juin 2016, la Société avait prélevé sur sa facilité un montant de 7,4 M\$ (7,4 M\$ au 30 juin 2015).

La disponibilité de la facilité de crédit selon la convention de crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des immeubles de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la convention de crédit.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telles que : i) fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) endettement supplémentaire; iii) imposition d'une charge grevant les actifs de la Société; iv) attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société; v) recours aux placements dans des instruments dérivés ou à la conclusion de contrats dérivés, versement de dividendes ou autres distributions du capital à des parties liées; vi) dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vente de certains actifs. La convention de crédit contient également un certain nombre de clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa facilité de crédit.

Au 30 juin 2016, la Société respectait toutes les clauses de la convention de crédit.

Au 30 juin 2016, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
Dette à long terme*	7 500	-	7 500	-
Contrats de location simple*	1 933	889	1 044	-
Total*	9 433	889	8 544	-

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 15 SEPTEMBRE 2016

Nombre d'actions ordinaires	35 101 419
Nombre d'options	2 877 500
Entièrement diluées	37 978 919

Le 30 décembre 2015, 1 824 900 actions ont été émises en tant que contrepartie partielle pour l'acquisition de Captagua. Au cours de l'exercice 2016, la Société a émis 732 000 options sur actions à un prix d'exercice de 0,70 \$ par action et elle a annulé 81 000 options d'achat d'actions.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées et en vigueur, ou publiées et adoptées de manière anticipée pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Se référer aux notes 3 et 4 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2016.

Les états financiers consolidés audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement

économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

La publication des états financiers consolidés audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 15 septembre 2016.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugés raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

Dépréciation des actifs non courants

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa valeur recouvrable. La Société révisé sur une base régulière l'évaluation de la dépréciation de certains de ses actifs non courants selon les critères définis à la note 5 des états financiers consolidés de la Société. Au 30 juin 2016, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indicateurs de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir les notes 10 et 11 des états financiers consolidés de la Société).

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés

initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et impose aux entités qu'elles fournissent des informations plus adéquates et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. La norme annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption de cette norme est obligatoire pour toutes les entités présentant leur information financière conformément aux IFRS et elle s'applique à la quasi-totalité des contrats conclus avec des clients, les principales exceptions étant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son application anticipée est permise.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

IAS 16 interdit aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles. Les modifications à IAS 16 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

IAS 38 introduit une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités. Les modifications à IAS 38 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IFRS 10 – États financiers consolidés et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

La modification intitulée « *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise* » spécifie le traitement à adopter lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier. Lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le gain ou la perte est éliminée. Les modifications à IFRS 10 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 1 – Présentation des états financiers

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir* » comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles. Les modifications à IAS 1 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement* » comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ses liquidités. Les modifications à IAS 7 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017 sans retraitement obligatoire de l'information comparative lors de la première application, et leur application anticipée est permise.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

La modification intitulée « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* » comprend des modifications qui fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications à IAS 12 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, et leur application anticipée est permise.

IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 spécifie la nouvelle méthode proposée pour la comptabilisation des contrats de location qui oblige un preneur à comptabiliser les actifs et les passifs au titre des droits et des obligations créées par un contrat de location. IFRS 16 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, et son application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, est appliquée.

Les modifications aux normes suivantes ont été publiées par l'IASB. Elles sont applicables par la Société pour ses périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2016, et leur application anticipée est permise.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

Les modifications à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.

Les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « lien conservé » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés, et des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient ou non être étendues aux états financiers consolidés.

L'adoption de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières

non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA : Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation.

Marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2016	Trimestre terminé le 30 juin 2015	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Résultat net (perte nette) pour la période	4,4	(2,0)	(0,2)	(7,4)
Ajouter :				
Charges financières	0,3	0,2	0,7	0,6
Charge d'impôt sur le résultat (impôt sur le résultat recouvré)	0,6	(0,5)	(0,2)	(1,9)
Amortissements	2,6	2,6	10,8	10,5
BAIIA	7,9	0,3	11,1	1,8
Enlever :				
Coûts d'acquisition et d'intégration	(0,1)	-	(0,8)	-
Goodwill négatif	5,0	-	5,0	-
BAIIA ajusté	3,0	0,3	6,9	1,8

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2016	Trimestre terminé le 30 juin 2015	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Produits tirés de contrats	33,4	22,8	107,5	79,0
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	29,1	21,2	97,3	75,8
Moins l'amortissement	(2,3)	(2,1)	(9,3)	(8,8)
Charges directes	26,8	19,1	88,0	67,0
Bénéfice brut ajusté	6,6	3,7	19,5	12,0
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	19,7	16,4	18,1	15,2

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 15 septembre 2016, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande de services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et des titres d'emprunt, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait

avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance et la situation financières, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée d'un an à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et réduire considérablement la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris : i) le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée; ii) qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; et iii) que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses imposent des restrictions importantes, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses d'investissement, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 17 décembre 2019. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables, à un montant suffisant pour rembourser la convention de crédit à l'échéance ou pour financer les besoins d'Orbit Garant par la suite. Une telle situation pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la gestion, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

Si la Société devait croître, cela pourrait exercer des pressions sur sa capacité de fabriquer ou d'obtenir autrement les nouvelles foreuses et les nouveaux biens non durables nécessaires pour mener les activités de forage de la Société. Ceci pourrait entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société perdra de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'est pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissent de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

La capacité de la Société de croître dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société : i) pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), ii) arrivera à soutenir ou à accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, iii) sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue, iv) sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend croître au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ou que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. De surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six (6) à douze (12) mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée d'un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'un montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement de clients de la Société pourrait nuire de façon significative aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Expansion internationale et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques opérationnels et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, des pertes de personnel clé, des poursuites judiciaires et des dommages à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire à la performance de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

Orbit Garant exerce certaines de ses activités en dollars américains et en pesos chiliens et elle est donc exposée aux fluctuations de change. Au 30 juin 2016, nous avons des expositions de nos produits en dollars américains et en pesos chiliens d'environ 2,4 M\$ et 6,8 M\$, respectivement. Cette exposition pourrait changer dans le futur et une part importante de nos produits pourrait potentiellement être libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient avoir un impact négatif sur notre performance financière.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société est chargé de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs, et qui régissent notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives s'appliquant aux rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

Limite des assurances

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur les plans juridique et réglementaire, et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et ainsi lui nuire indirectement.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 15 septembre 2016, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 27 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible

pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer de dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2016, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 7 % des débiteurs (néant au 30 juin 2015).

Au 30 juin 2016, 53 % (42 % au 30 juin 2015) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants, et 5 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2015).

Un client important représentait 10 % des créances clients au 30 juin 2016 (un client important représentait 25 % de ces débiteurs au 30 juin 2015).

Deux clients importants représentaient 39 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (un client important représentait 21 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2015).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2016, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 0,1 M\$ (une incidence de 0,1 M\$ en 2015).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

PERSPECTIVES

Après trois ans de conjoncture économique difficile, il y a eu plusieurs développements positifs dans le secteur minier en 2016. Les prix des métaux se sont améliorés et les valorisations boursières des sociétés minières ont augmenté de façon significative. Un plus grand nombre de sociétés minières, y compris les petites sociétés d'exploration minière et les sociétés minières moyennes, ont été en mesure de lever des capitaux en 2016, ce qui leur a ainsi permis d'augmenter leurs programmes d'exploration et de mise en valeur. Selon le groupe TMX, pour le semestre terminé le 30 juin 2016, 738 opérations de financement ont été effectuées dans le secteur minier à la TSX et à la Bourse de croissance TSX, une augmentation par rapport à 553 opérations pour la période correspondante de 2015, ou 33 %.

Il y a actuellement une offre excédentaire de services de forage minier dans le marché, en raison de la conjoncture économique difficile qui a perduré dans le secteur minier entre 2013 et 2015. En outre, plusieurs sociétés minières demeurent prudentes et maintiennent des budgets conservateurs pour 2016. Cependant, la direction est encouragée par les développements positifs récents dans l'industrie minière et est d'avis qu'ils pourraient avoir une incidence positive sur les opérations dans les mois à venir, puisque les grandes et moyennes sociétés minières envisagent de remplacer les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforcent de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers. Un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la valeur du dollar canadien actuellement faible par rapport au dollar américain, puisque leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,76 \$ US.

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière est positive et elle est encouragée par l'augmentation récente des activités de la Société au Canada et à l'international. La demande mondiale pour les métaux ferreux et non ferreux, combinée à l'épuisement des réserves, permettra éventuellement d'accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des sociétés minières. La direction continue de se concentrer sur l'offre d'une valeur maximale pour les parties prenantes, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation

technologique, en conservant le personnel clé, en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité et en évaluant les occasions qui se présentent pour étendre la présence d'Orbit Garant à la fois au Canada et à l'international.

La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, l'augmentation des taux de productivité dans les activités de forage et l'amélioration de la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 28 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée, actuellement tous attribués aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, comparativement à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

La stratégie de croissance d'Orbit Garant se concentre actuellement sur l'augmentation de sa part de marché au Canada et l'élargissement de sa présence internationale. Les huit trimestres consécutifs de croissance annuelle d'Orbit Garant en ce qui a trait aux produits de forage au Canada témoignent du succès obtenu par la Société dans le cadre de la conclusion de nouveaux contrats et de la prolongation des contrats existants au Canada. En termes de pénétration du marché international, Orbit Garant a établi de nouvelles filiales actives au Chili et au Ghana, ainsi qu'une nouvelle succursale au Kazakhstan au cours de l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016 (mai 2016), la Société a établi une nouvelle filiale active au Pérou et, après la fin d'exercice, en août 2016, la Société a établi une nouvelle filiale active au Guyana. L'acquisition par la Société de Captagua au Chili a permis de renforcer de manière significative la plate-forme de la Société à des fins de croissance au Chili et dans le reste de l'Amérique du Sud. Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et poursuit des occasions d'affaires de façon active afin de faire croître ses activités en Amérique du Sud. La Société a commencé un contrat de forage au Ghana au cours du T3 2016 et elle a également commencé son premier contrat de forage au Kazakhstan.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre la valorisation des occasions de croissance au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 30 décembre 2015, la Société a conclu l'acquisition de Captagua. Les résultats des activités de Captagua sont compris dans les présents états financiers depuis la date d'acquisition. Toutefois, la Société n'a pas complété la révision du contrôle interne utilisé par Captagua. La Société est en pleine phase d'intégration des activités de Captagua et elle étendra ses contrôles et procédures et le contrôle interne de son programme de conformité de l'information financière pour inclure Captagua dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Par conséquent, le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures et de l'examen du contrôle interne de l'information financière pour exclure les contrôles, politiques et procédures de Captagua de l'attestation du contrôle interne en date du 30 juin 2016. L'information financière à la date d'acquisition de Captagua est comprise dans l'analyse relative à l'acquisition contenue dans le présent rapport de gestion ainsi que dans la note 2 des états financiers consolidés.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis

communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2016, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2016.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2016, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception, et confirme qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a touché de façon significative ni ne pourrait raisonnablement toucher de façon significative le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2016, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, à l'exception des restrictions mentionnées précédemment, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission, un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.